



Vote électronique et déroulement des élections chez Orange SA

Au niveau national, sur l'UES Orange, avec un taux de participation 2014 identique à celui de 2011 pour les élections des CE, Orange démontre son incapacité à organiser un vote électronique digne de son rang de 1^{ier} opérateur national. Avec tous les problèmes que nous avons connus durant le scrutin et lors du dépouillement -plus long que si nous avions dépouillé à la main ; le DRH du groupe Orange démontre une fois de plus son incompetence à anticiper et régler les problèmes.

Sur la seule question du recours au vote électronique, la division était claire : deux organisations ont accepté le principe (en off : CFDT et CFE-CGC), deux autres l'ont refusé (en off : CGT et Sud). La responsabilité de cet échec incombe à la DRH d'Orange.



Le vote électronique proposé par la Direction a échoué à atteindre son objectif, qui est de favoriser l'accès au scrutin. Est-ce pour des raisons d'économie ?

Dans toutes les entreprises le vote électronique augmente le taux de participation ! Le groupe Orange fait exception à cette règle, son DRH se félicite du niveau de participation atteint !

Bruno Mettling, Directeur Général Adjoint du Groupe en charge des ressources humaines, a déclaré dans la presse : « *Le niveau de participation et le résultat confirment la qualité et la vitalité du dialogue social engagé dans l'entreprise depuis la crise sociale de 2009* ».

Certains bureaux de vote ont eu leurs résultats à 4 heures du matin pour une clôture du scrutin à 17h 30, un comble pour un système à comptage automatisé des votes qui devait au contraire délivrer rapidement les résultats. Les personnels étaient excédés et exténués par la fatigue. Nous n'avons pas les moyens de demander la démission de notre DRH, mais il faudra bien tirer les leçons de cet échec pour les élections à venir.

Nous disons aux salariés que la CFE-CGC d'Orange reste le seul rempart contre le déclin de notre entreprise